



Grain de Sel

Lettre d'information Municipale



Juin 2017 - n° 35

ÉDITO

Rédacteur : Odile VILLARD

Directeur de Publication : Jean-Claude GROUT

Ce journal municipal, lien entre les élus et les habitants, est l'occasion de faire le bilan de ces six derniers mois, de souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents et bienvenue également aux nouveau-nés.

Seulement quatre naissances au cours de ces six derniers mois ! C'est une réelle source d'inquiétude quant au maintien des effectifs dans nos écoles car à terme cela signifie la fermeture d'une nouvelle classe.

Néanmoins, les constructions en cours ou à venir nous laissent espérer l'arrivée de jeunes couples qui amèneront les naissances indispensables pour le maintien de nos classes.

Ce dernier « Grain de sel » me permet également de saluer la vitalité de nos nombreux Clubs et Associations qui mènent haut les couleurs de notre commune par l'excellence de leurs résultats. C'est l'occasion aussi de remercier les nombreux bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour permettre à un nombre important de licenciés de pratiquer leur activité favorite.

Autre motif de satisfaction, les différentes animations gratuites organisées par la municipalité auxquelles je vous invite à participer. Je profite de cette page d'écriture pour remercier les élus qui m'entourent et qui œuvrent pour rendre notre ville active et accueillante.

Je vous souhaite maintenant de passer d'excellentes vacances estivales en attendant de vous rencontrer dès la rentrée au détour d'une animation.

Le maire,
Jean-Claude GROUT

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Cette cérémonie permet chaque année aux nouveaux habitants de faire connaissance avec les élus mais également avec les différents présidents (es) d'associations et clubs présents à cette cérémonie. Monsieur le Maire présente également les différentes animations organisées par la commune avant le verre de l'amitié et souhaite à chacun d'entre eux une vie agréable dans notre commune.



Quelques années après la fin de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), la République Française décide d'honorer la mémoire des victimes de la déportation, en particulier des déportés de France dans les camps de concentration ou d'extermination nazis. Depuis l'adoption de la loi du 14 avril 1954, le dernier dimanche d'avril est consacré comme étant "Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation".

Le nombre des déportés de France dans les camps de concentration ou d'extermination nazis au cours de la Seconde Guerre Mondiale est estimé à plus de 150 000 personnes, dont 80 000 victimes de mesures de répression (principalement des politiques et des résistants) et 75 000 juifs, victimes de mesures de persécution touchant également les Tsiganes. L'Holocauste, un programme d'État systématique et planifié visait à tuer des millions de Juifs et d'autres groupes minoritaires en Europe, était l'un des génocides les plus horribles de l'histoire avec environ 11 millions de vies perdues.

Avec la fin de la guerre, arrive la libération des camps puis le retour des premiers survivants, le monde entier mesure l'ampleur de la déportation et de son horreur. Pour maintenir présent le souvenir de leurs camarades morts en déportation, les associations de déportés créent des lieux de mémoire, comme, à Paris, le monument du souvenir de la synagogue de la rue de la Victoire (inauguré le 27 février 1949) ou la chapelle des déportés, en l'église Saint-Roch (inaugurée le 21 novembre 1953), autour desquels elles organisent des commémorations spécifiques. D'autre part, des délégations d'anciens déportés sont présentes aux côtés des anciens combattants dans les cérémonies officielles commémorant les Première et Seconde Guerres mondiales.

Le Chant des marais (Chant composé en 1934 par des détenus politiques allemands du camp de Börgermoor (le "camp des marais"), devenu l'hymne commémoratif de tous les anciens déportés après la Seconde Guerre mondiale.)

Loin, vers l'infini, s'étendent - Les grands prés marécageux - Pas un seul oiseau ne chante - Dans les arbres secs et creux - Ô terre de détresse - Où nous devons sans cesse piocher, piocher ! - Dans ce camp morne et sauvage - Entouré de murs de fer - Il nous semble vivre en cage - Au milieu d'un grand désert - Ô terre de détresse - Où nous devons sans cesse piocher, piocher ! - Bruit des pas et bruit des armes - Sentinelles jour et nuit - Et du sang, des cris, des larmes - La mort pour celui qui fuit - Ô terre de détresse - Où nous devons sans cesse piocher, piocher ! - Mais un jour dans notre vie - Le printemps refleurira - Libre alors, ô ma Patrie ! - Je dirai : tu es à moi - Ô terre enfin libre - Où nous pourrons revivre, aimer ! - Ô terre enfin libre - Où nous pourrons revivre, aimer, aimer, AIMER....

Notre commune a honoré, ce dimanche 30 avril 2017 deux de nos concitoyens, M. et Mme LEPRONT, dont la place du monument aux morts porte leur nom.

Jean-Baptiste Lepront : interné le 23 août 1943 à l'âge de 25 ans, puis déporté le 27 janvier 1944 au camp de Buchenwald, il sera libéré le 4 juin 1945.

Paulette Lepront : internée alors qu'elle n'avait que 18 ans, déportée le 3 février 1944, elle passera 14 mois et 23 jours au camp de Ravensbrück.



Ces deux survivants furent marqués à jamais, tant sur le plan psychologique que physique. De leur vécu et de leur souffrance, ils n'en parlaient pas, sans doute pour ne pas faire resurgir les blessures du passé, nous ont confié avec émotion et pudeur deux membres de la famille Lepront, présents à la cérémonie.

COMMÉMORATION DU 11 FÉVRIER

La stèle érigée et inaugurée en 2002, devant laquelle nous nous rendons chaque 11 février, nous rappelle les noms des deux Rouxmesnilais mais aussi ceux des 10 aviateurs qui périrent dans ce crash .Il nous appartient d'honorer leur mémoire et particulièrement celle de ces jeunes gens qui ont payé de leur vie la défense de notre pays et plus largement celle de l'Europe. D'année en année, cette célébration s'enrichit de nombreux échanges avec plusieurs familles de victimes américaines et nos interventions sont saluées par-delà nos frontières. Diane Boutier, membre de l'Association Jubilé est devenue notre ambassadrice. Les messages qu'elle nous délivre nous confortent dans notre attachement à perpétuer le souvenir de cet événement tragique. Le consul américain, nous a adressé un message, encourageant notre démarche. En voici un extrait :

« La relation qui rapproche la France et les États-Unis s'appuie sur un socle inébranlable et sur une histoire commune faite des valeurs et des espérances de deux peuples qui aspirent à un avenir paisible. Les liens les plus fondamentaux que tissent les peuples entre eux sont les éléments constitutifs de ce socle. Il nous incombe de tirer des enseignements de notre histoire commune et nos espérances partagées afin de nous acquitter de cette responsabilité que nous ressentons lors d'une visite contemplative aux cimetières américains de Colleville-sur-Mer et de Saint James ou encore devant ce monument que vous entretenez ici à Rouxmesnil-Bouteilles. Je remercie tous les Français et tous mes compatriotes qui honorent le devoir de mémoire et qui transmettent aux générations futures le souvenir des sacrifices de ces braves soldats qui ont donné leur vie afin que les nôtres puissent être longues, libres et prospères.

Toutes mes pensées vont à : S/Sgt Robert E. Hagey, S/Sgt Willis D. King, 2nd Lt Theodore H.Olson, 2nd Lt Wilfred J. Koehn, T/Sgt Mitchell W. Powell, S/Sgt Herbert J. Garrow, T/Sergeant Clifford A. Stafford, S/Sgt Ruel K. Boone, 1st Lt Hubert R Tardif, Captain Omar A Turner, Jeanine and Raymond Leconte. “





COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai 1945, la victoire des nations alliées consacrait la victoire de la démocratie, des valeurs universelles de la liberté et de la dignité humaine. En effet, il y a 72 ans prenait fin, en Europe, la guerre la plus meurtrière que l'humanité ait connue. Plus de 50 millions de femmes, d'hommes et d'enfants, dont la moitié de civils, périrent.

Notre pays s'est construit, après 1945, sur le souvenir de ces tragédies et par la volonté de vivre ensemble au sein d'une Europe unie et en paix. C'est cette volonté qui a permis la réconciliation des nations européennes. Nous avons reçu en héritage la responsabilité du devoir de mémoire pour la préservation de la paix en l'honneur de toutes les générations de la Seconde Guerre Mondiale, qui subirent représailles et bombardements pour conserver notre liberté et notre fraternité.



SUIVEZ – NOUS SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE : rouxmesnil-bouteilles.fr

RÉCOMPENSES DES MAISONS DÉCORÉES DE NOËL

Façades illuminées, maisons décorées de mille lumières, guirlandes et bonhommes de neige lumineux... Chaque année, des particuliers nous proposent de magnifiques spectacles de lumière sur leur maison illuminée de Noël. L'heure est à la magie dans notre commune pour les fêtes de fin d'année et les maisons illuminées font le bonheur des petits et des grands. Plaisir des yeux garanti ! Merci aux participants à ce concours des maisons décorées de Noël.



Catégorie EXCELLENCE

M. et Mme **VIOLETTE** Dominique

M. et Mme **CHEVALLIER/LEROY** Jean-Philippe/Patricia

Catégorie REMARQUABLE

M. et Mme **LEMOINE** Christian

M. et Mme **VALUN** Denis

M. et Mme **DEFRANCE** Daniel

M. et Mme **BENARD** Serge

M. et Mme **LOEUILLET** Jacky

M. et Mme **LEHARANGER** Jean-Claude

M. et Mme **CLEMENT** Priscille



Catégorie FÉLICITATION

M. et Mme **HEBERT** Marie-Laure

M. et Mme **BALAN** Jean-Claude

M. et Mme **DILARD** Christian

Mme **LOEUILLET** Céline

Mme **LASGI** Laura

M. et Mme **FOLLIN** Guy

M. et Mme **LELEU** Jean-Pierre





Le saviez-vous ? Le terme « Epiphanie » vient du grec « Epiphaneia » qui signifie apparition ou avènement. C'est une fête chrétienne qui célèbre la visite des mages à l'enfant Jésus. La tradition veut que l'Epiphanie soit l'occasion de manger la galette des rois et de tirer les rois.

- Les mages : Un mage à l'origine désigne un prêtre perse. Ils étaient réputés pour leurs connaissances en astronomie et astrologie. Ce terme est à l'origine de magie, magicien et de tout ce qui est magique... L'origine des Rois mages est encore aujourd'hui obscure, on les dit riches et savants mais errants. Dans l'iconographie on a fait de Melchior le représentant de l'Europe, Gaspard celui de l'Asie et Balthazar celui de l'Afrique. Ces mystérieux personnages ont nourri l'imaginaire qui enveloppe Noël.

- Leurs cadeaux : L'or de Melchior célébrait la royauté, l'encens de Balthazar la divinité, La myrrhe de Gaspard (résine odorante venant de l'arbre appelé le balsamier) annonçait la souffrance rédemptrice de l'homme à venir sous les traits de l'enfant.

- La fève : représente le hasard pour tirer les rois, chez les Romains les enfants tiraient la fève pour désigner le roi du festin, les Grecs utilisaient la fève pour élire leurs magistrats, chez les Perses l'élection de ce roi de circonstance se faisait à table comme chez nous, mais après avoir été traité avec tout le respect dû à son rang tout au long du repas, le monarque éphémère était pendu pour terminer la fête. (Précisons que ce roi éphémère était choisi dans la classe des esclaves et bien souvent parmi les criminels !).



Plus de 400 visiteurs pour l'exposition du Club Photo de Rouxmesnil (PCRB) et un total de 350 clichés ont été accrochés dont 54 photos étaient réservées pour concourir sur le thème du « Mouvement ». C'est la photo de Patrice MORTOIRE, photographe et trésorier du club qui a été retenue comme « meilleur cliché » de cette exposition 2017. Le vernissage a permis de faire connaissance des adhérents du Club, présentés par Gilbert BAUDER, Président du PCRB. La soirée s'est continuée entre les grilles d'exposition le verre de l'amitié à la main agrémenté de petits fours et amuse-bouche « maison »...



Le club dont la devise est convivialité et partage se compose de 34 membres. Les réunions se font un mercredi sur deux à partir de 20 H 30. Des cours, des sorties et des projections de photos sont organisés durant ces soirées. La trésorerie recevant les adhésions (50 € par an) et une subvention de la mairie.

Cette année, la subvention a permis l'achat de polos (société EPH), avec le logo du club.

« Géométrie urbaine » sera le thème de notre prochaine expo, organisée en octobre par la municipalité.



SALON GILLES ANGER 2017

Un réel succès pour le vernissage ! En effet pas moins de 300 personnes invitées par les artistes présents et la municipalité ont participé à l'ouverture de ce 7ème Salon Printanier Gilles Anger en présence de personnalités et de l'invitée d'honneur : KIM CHI NGUYEN. Pour cette 7ème édition, vous avez pu découvrir au détour des allées, des toiles au style différent, des sculptures mais aussi une décoratrice de porcelaine et un stand de bijoux artisanaux de grande qualité. Ce ne sont pas moins de 250 œuvres qui vous ont été proposées pendant ces 10 jours d'exposition. C'est dire que chacun a pu, au détour d'une allée et selon sa sensibilité, découvrir un petit bout d'espace dans lequel le plaisir des yeux et du cœur lui a été offert

Ce salon fait maintenant partie de l'identité de notre commune et le nombre important de visiteurs entretient notre motivation à vous proposer chaque année des expositions dans cette magnifique salle Corentin Ansquer. JP COLLASSE



KIM
CHI
NGUYEN



MICHEL COULON



JL. BLANDUREAU



JEAN-PIERRE COLLASSE



ATELIER DES PEINTRES DE ROUXMESNIL





Suite aux traditionnels discours d'ouverture et de remerciements, Lucile Lefebvre a tenu à remercier tout particulièrement Kristophe PANI. C'est avec émotion qu'elle a clôturé une collaboration de trois années. Son prochain départ en retraite met un point final à cette étroite collaboration entre un photographe Toulousain, des enfants de maternelle et une enseignante. Un grand merci partagé avec les enfants et les parents qui étaient présents au vernissage. Merci Kristophe, on ne t'oubliera pas !



Bravo les enfants !



LA FÊTE DES VOISINS 2017

Le vendredi 19 mai 2017 se déroulait la 18ème édition de la fête des voisins. Un évènement qui est une bonne occasion de "créer du lien social". La Fête des voisins est une fête à l'origine française, qui se donne pour but de permettre à des voisins de se rencontrer de façon conviviale, afin de rompre l'isolement qui gagne de plus en plus les villes, et de tenter de créer un sentiment d'appartenance au quartier.

La fête des voisins est due à l'initiative d'Atanase Périfan, qui en avait lancé l'idée en 1999 dans le 17ème arrondissement de Paris, avec l'association qu'il avait créée quelques années plus tôt, « Paris d'Amis ». Dès 2000, l'Association des Maires de France a appuyé cette initiative qui s'est ensuite développée dans toute la France. Depuis 2010, cette fête est organisée le dernier vendredi du mois de mai.

La fête des voisins se développe maintenant à l'international ! L'European Neighbour's Day se fête maintenant dans plus de 30 pays (donc bien au-delà de l'Europe).

La résidence Le Prieuré, l'Allée des Perdrix et des Roitelets sont des quartiers de plus de 20 ans d'existence et qui cultivent des liens de bon voisinage. « Les Cépées » ont également profité de ce moment de convivialité pour faire connaissance.



EMPLOI DU TEMPS :

Lundi 10 Juillet : **TENNIS** sur les courts extérieurs
(pour les 5/18ans)

Mercredi 12 Juillet : **ATHLÉTISME** pour les 8/18 ans
au stade de foot (Dans le gymnase si mauvais temps.)

Lundi 17 Juillet : **ARB'AVENTURE** (12h15/18h30) **5€**
(pour les 8/18 ans ...attention places limitées.)

Mercredi 19 Juillet : **FLAG-FOOTBALL** pour les 8/18 ans,
au stade de foot initiation par jeux ludiques sans contact.

Lundi 24 Juillet : **BASKET** pour les 7/18 ans
au Gymnase A.CHERUEL

Mercredi 26 Juillet : **GOLF** Dieppe/Pourville (13h30/17h) **5€**
(pour les 7/18 ans.....attention places limitées)

Lundi 31 Juillet : **TIR** pour les 9/18 ans
au Tir-Club Zone Industrielle de Rouxmesnil-Bouteilles



**BULLETIN D'INSCRIPTION
DE LA 9^{ème} EDITION
DES APRÈS-MIDI
DE JUILLET 2017**

Je soussigné(e)

Autorise mon enfant

Agé(e) de

A participer aux activités suivantes (toutes mixtes):

- ° TENNIS
- ° ATHLETISME
- ° FLAG FOOTBALL (sans contact)
- ° BASKET
- ° TIR

SORTIE ABR'AVENTURE

° LUNDI 17 JUILLET 5 Euros

SORTIE AU GOLF DE DIEPPE/POURVILLE

° MERCREDI 26 JUILLET 5 euros

(paiement en mairie le jour de l'inscription)

En cas d'accident, nom et N° de téléphone de la personne à prévenir

Fait à

Le/...../.....

Signature

° Mettre une croix devant les activités choisies.

IPNS



ARB'AVENTURE

(archives 2016)



ECOLE DE GOLF DIEPPE/POURVILLE



CLUB DE L'AMITIÉ

Les membres du Club de l'Amitié ont tenu leur Assemblée Générale sous la présidence de Mme LENNE le mercredi 11 janvier. Une trentaine de membres, sur 80 adhérents se trouvait réunie au Foyer Communal. Françoise Antoine, Gustave Grenet et Lucette Lenne, faisaient partie du tiers sortant, sans grande surprise, ils ont été réélus à l'unanimité.



Le bilan financier présente un solde positif, les diverses manifestations et activités : galette des rois, crêpes, repas, voyage, sortie spectacle et la brocante, ont donc pu être organisés, grâce notamment à la subvention de la Mairie et du Conseil Régional.....



La traditionnelle brocante de printemps qui s'est tenue le 30 avril au centre du village, a été perturbée par une météo « tourbillonnante » vent et pluie ont obligé les exposants à abandonner la place en début d'après-midi. Beaucoup de réservations n'ont pas été honorées, ce qui a généré un manque à gagner pour les finances de l'Association.

Cette brocante, créée en 1985, est une des plus anciennes de la région, elle pourrait bien disparaître, du calendrier communal !

AVIS AUX AMATEURS....Mme Lenne, souhaite passer la main, à 86 ans la charge de travail est de plus en plus lourde à assumer, pour elle et ses bénévoles !

Au programme 2017 du Club de l'Amitié, plusieurs repas et surtout un voyage du 7 au 16 septembre à Arriu-Mage dans le pays basque, cette sortie affiche complet !!!

Nouveau : COMMERCE AMBULANTS



SOIREE DU GROUPE HÉMISPHERE



Plus de 100 danseurs en costumes, faisant partie de 7 groupes de danses folkloriques de Seine-Maritime, ont animé la soirée du 25 mars, salle Corentin Ansquer. Chaque groupe a présenté une chorégraphie de 15 minutes sur scène puis proposait cette danse aux spectateurs en décomposant les pas afin que chacun puisse à son tour danser. Une belle réussite pour **le groupe « Hémisphère »** qui a présenté des danses slaves (Roumanie, Russie, ex-Yougoslavie...), **le groupe « Arts et Danses Populaires »** a présenté des danses de Bosnie Herzégovine, **le groupe « La Ronde »** a présenté des danses grecques, **le groupe « Horizons »** a présenté des danses de la Belle Epoque, **le groupe « la Passacaille »** a présenté des danses de Roumanie, étaient présents également **les groupes : « Normands du Bois d'Ennebourg »** et **les « Polletais » de Dieppe.**



COMMERCES AMBULANTS..... suite....

➡ A l'initiative de Mr et Mme MARTIN, boulangers à Rouxmesnil-Bouteilles, deux commerces ambulants vous proposent leurs services chaque dimanche matin sur le parking de la boulangerie. C'est ainsi que vous trouverez des légumes frais et fruits de saisons sur l'étal de Mr Féret ainsi que du neufchâtel et des œufs de producteurs locaux. Quant à Mr Montalan, boucher-charcutier, celui-ci vous proposera ses grillades estivales pour vos repas de famille, sans oublier son boudin blanc maison. Vous pourrez également passer votre commande au 02 35 82 60 86, simple et rapide, vous retirerez votre commande le dimanche suivant.....

CONCERT SYMPHONIQUE

Fabrice Brunaud et ses musiciens nous ont offert : La Danse macabre de Camille St Saëns (1874), Songe d'une nuit d'été de Félix Mendelssohn (1847), Nuits d'été d'Hector Berlioz (1856), Une nuit sur le Mont Chauve de Modeste Moussorgski (1886), L'amour sorcier de Manuel Falla (danse rituelle du feu 1915) Adagietto, 5^{ème} symphonie de Gustav Mahler (1901), Clair de lune de Claude Debussy (1905), Aladin, extraits, de Carl Nielson (1919).

Berceuse et final :

Extraits de la Suite de « L'Oiseau de Feu »(1919) d'Igor Stravinsky.



Salle comble pour ce concert du 29 avril dans la salle Corentin Ansquer. Le son et les lumières ont ravi les nombreux spectateurs. **A ne pas manquer l'an prochain.**

RETROUVEZ TOUTES NOS ACTUALITES SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE : rouxmesnil-bouteilles.fr

DISPOSITIF : MUSIQUE A L'ÉCOLE



Le plan Musique à l'école a pour vocation depuis 1999 d'éveiller l'enfant à l'univers sonore, de la façon la plus large possible, dans le cadre de sa scolarité générale. Cofinancé par l'Etat, ce dispositif propose à tous les élèves du territoire du Sydempad, scolarisés du CP au CM2, une éducation musicale en temps scolaire fondée sur le chant choral (30 minutes hebdomadaires), la culture et la création musicale (30 minutes

hebdomadaires). Plus de 245 classes sont concernées par ce dispositif (soit plus de 5500 élèves environ).

Le département pédagogique Musique à l'école compte 12 intervenants en milieu scolaire. Des liens ont été tissés avec l'enseignement spécialisé. Ce projet a permis l'éclosion dans notre agglomération d'une pratique vocale dès le plus jeune âge. Cette action de sensibilisation s'accompagne d'une action de diffusion sur le temps scolaire, au sein des écoles ou dans l'auditorium du Conservatoire, grâce à une programmation de concerts-animations professionnels. L'éducation artistique connaît, quant à elle, plusieurs temps forts annuels pour les représentations publiques tels que les « rencontres musicales » (chants et créations) ou les « journées-musique ».



THÉÂTRE CM1/CM2



Les classes de CM1 et CM2 ont participé à douze séances d'initiation théâtre avec le comédien Gilbert RAULT. Les objectifs principaux étaient de « travailler » la voix, les improvisations et d'exprimer différentes émotions.

Deux thèmes ont été retenus : la marine et le voyage pour les CM2 et celui de la rumeur pour les CM1.

Les enfants ont beaucoup aimé jouer ensemble et une belle complicité a pu s'instaurer entre eux et le comédien.

La dernière séance, aboutissement du projet, a été présentée aux parents et aux élus, au Foyer Communal.

Le français par le théâtre : En participant à la production d'une pièce de théâtre, les élèves sont exposés à des expériences enrichissantes, diversifiées, engageantes et motivantes tout en améliorant leurs compétences littéraires. Du travail d'écriture à l'interprétation en passant par la mise en scène, le théâtre en milieu scolaire offre une occasion pour chaque élève de vivre une expérience artistique où le corps et la voix sont les moyens d'expression, ils explorent des thématiques qui les touchent ou qui les passionnent en développant une réflexion critique. C'est aussi l'occasion de travailler en équipe dans un but commun tout en développant l'estime de soi.

LES TEMPS D'AMÉNAGEMENT PÉRISCOLAIRES (T A P)

Très critiquée, la réforme des rythmes scolaires est appliquée depuis trois ans. Et le constat semble partagé par les enseignants et les parents d'élèves. Les enfants sont plus fatigués. Des journées longues et plus fatigantes.

Ce n'est pas une réussite totale si l'on en croit les échos venant du terrain. Paradoxalement, pour les élèves, une matinée d'école supplémentaire signifie des après-midis de classe plus courts et des activités périscolaires plus longues. Ce serait là, la limite de la réforme. Elle apporterait plus de fatigue aux jeunes élèves. De plus, cela n'a pas résolu le manque d'attention des élèves. Il est clair que les enfants sont plus fatigués qu'avant et moins réceptifs parce que les journées, avec l'encadrement des activités périscolaires, sont beaucoup plus longues.

Besoin de sommeil du jeune enfant, variant avec l'âge de celui-ci.

- entre 2 et 4 ans : de 10 à 12h de sommeil nocturne + 1 à 2h de sieste.

- de 4 à 12 ans : 10 à 12h de sommeil nocturne dont souvent une sieste

(possible jusqu'à 5/6 ans selon le profil « grands dormeurs », « petits dormeurs »...)

La régularité des heures de coucher et de lever est fondamentale, même dans le cadre d'une sieste à l'école.

Le sommeil permet la récupération de la fatigue psychique et physique, les sécrétions de certaines hormones, la maturation du système nerveux chez l'enfant et favorise la mémorisation. A l'inverse, un manque de sommeil entraîne, entre autres : des troubles de l'attention et de la concentration, voire de l'agressivité.

TAP EN MATERNELLE



Les activités périscolaires (TAP) en fin de journée conduisent à allonger de manière excessive le temps de présence des élèves à l'école.

De plus, les activités périscolaires sont financées à hauteur de 80 000 € par an pour notre commune, ce qui représente une charge financière énorme. Ces activités sont également au centre de critiques : elles créent des inégalités entre les élèves du territoire. Toutes les communes ne peuvent offrir, des ateliers théâtre, photo, du tennis de la musique, de l'art plastique, du tir, des ateliers échecs et anglais.... faute de budgets suffisants. Selon l'Association des Maires de France, 70% des communes admettent avoir des difficultés persistantes pour organiser ces activités.

Le nouveau gouvernement envisage d'assouplir ou de réorganiser la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2017. Pour la commune de Rouxmesnil-Bouteilles si une nouvelle réforme devait avoir lieu, nous souhaiterions que celle-ci ne soit effective qu'à partir de septembre 2018 de façon à laisser le temps aux familles de s'organiser pour les fins d'après-midi...

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé....

TAP EN PRIMAIRE

(Papier crayons de couleur) à partir d'un exemple

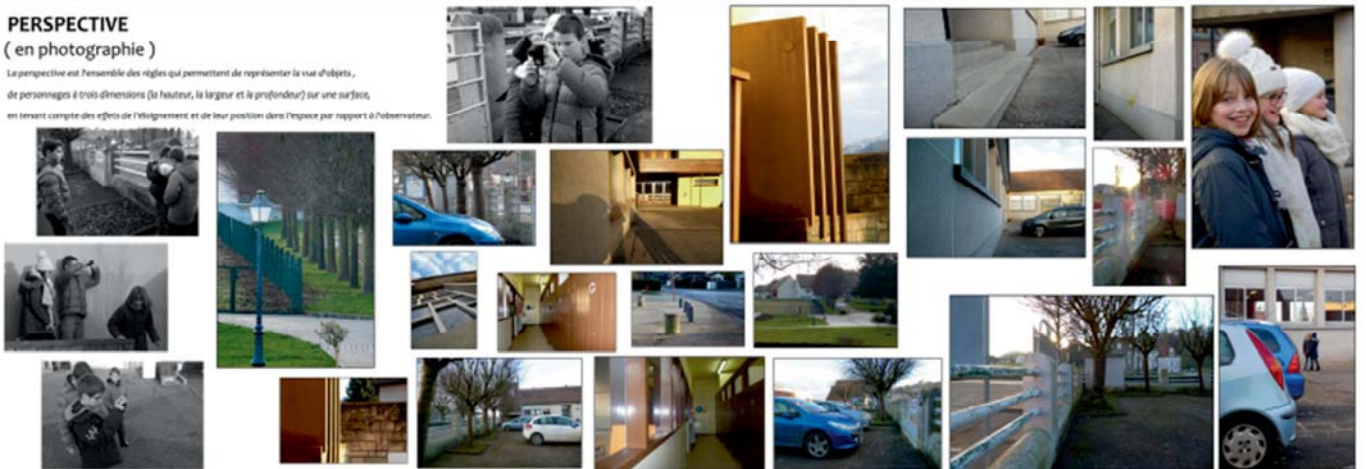


Arts plastiques et Photographie..... Yann Pelcat, intervenant....

PERSPECTIVE

(en photographie)

La perspective est l'ensemble des règles qui permettent de représenter la vue d'objets, de personnages à trois dimensions (la hauteur, la largeur et la profondeur) sur une surface, en tenant compte des effets de l'éloignement et de leur position dans l'espace par rapport à l'observateur.



VISITE DU SALON GILLES ANGER (Grande Section école maternelle.)

Jean-Pierre Collasse, artiste-exposant, spécialisé dans la récupération de bois flotté, s'est mis à la disposition des enfants pour leur expliquer son art....un moment passionnant... Merci l'artiste.



SOIRÉE DU CLUB DE TENNIS

C'est sous les applaudissements bien mérités que Anne-Marie ARTUR, Présidente du Club de Tennis de Rouxmesnil ouvre la soirée et remercie tous les bénévoles qui ont œuvré pour rendre cette soirée des plus réussie.



Bonne ambiance et soirée très conviviale, grâce notamment à la gestion et l'accueil des bénévoles du club, qui ne ménagent pas leur peine pour contenter les convives et à l'animation « Zumba » sur laquelle le Club de tennis mise depuis plusieurs années déjà. Est-il besoin de rappeler, combien il est important pour les clubs d'enranger des recettes complémentaires aux différentes subventions, afin de financer les multiples actions menées toute l'année. Le but étant d'offrir toujours plus de diversités et d'animations aux licenciés.



DESTRUCTION D'INSECTES

Guêpes
et
Frelons

7 jours / 7

**60€
TTC**

le moins cher de la région

à OFFRANVILLE et sur 20 km*

www.alerte-guepes-frelons-76.fr

Tél. : 06 27 30 29 18

Plus de 30 ans d'expérience
le moins cher de la région !

Association

loi 1901

de sapeurs pompiers

à but humanitaire

conventionné avec de nombreuses mairies
qui assurent la prise en charge de l'intervention

LES PIRATES DESCENDENT EN RÉGIONAL



Après une seconde partie de saison compliquée par une accumulation de blessures et des indisponibilités des joueurs, les Pirates ne pourront pas imposer leur jeu et enchaîneront les défaites. L'équipe finie 10^{ème} défense et 13^{ème} attaque de la Conférence Nord composée de 20 équipes. Le système de poules fait que l'équipe des Pirates, finissant dernière de sa poule, doit descendre en Régional, alors que 11 des 38 équipes au niveau national, affiche un nombre de point Inférieur.

Malgré tout, le bilan de la saison reste positif pour le coach en Chef Frédéric JOLLY. La section junior, lancée cette saison et encadrée par Maxence TOUTAIN, Thomas STAES et Adam BELARBI, est composée d'une vingtaine de jeunes, elle participera au championnat la saison prochaine. Entraînement le samedi de 14 h à 16h30.

Le club toujours dans l'optique de former ses membres, a vu 4 joueurs passés la formation d'arbitre club, un arbitre club voulant devenir Arbitre Régional sera envoyé à Vichy, 5 autres ont passé les certificats d'aptitudes à la formation au Football Américain du niveau 01 au niveau 03.

De plus, le club ayant été contacté par des femmes et jeunes filles un créneau d'entraînement sera bientôt mis en place pour une section football américain féminin équipé.

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION

« NORMANDIE-LOUISIANE, CAJUN DIEPPOIS »

La musique cadienne ou musique cajun des habitants francophones de la Louisiane, est un mélange de genres musicaux et d'influences culturelles en particulier des ballades des Acadiens du Canada. La musique Cajun a influencé la musique populaire américaine en particulier la musique country. La musique Cajun de Louisiane s'enracine dans l'histoire de la France du XVI^{ème} siècle et dans l'Acadie du Canada, colonisée en 1604 par les émigrants des provinces françaises : Bretagne, Normandie, Picardie. La musique des cadiens francophones de Louisiane demande à s'imprégner de la culture et de l'histoire des migrations de ce(s) peuple(s) qui a abouti dans les bayous autour du delta du Mississipi.



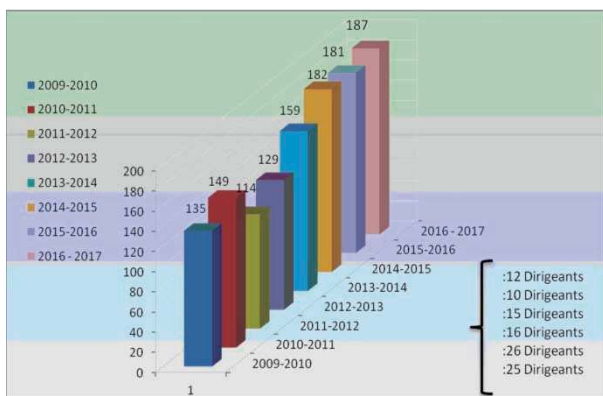
Lors des manifestations régulièrement organisées, avant chaque ouverture à la danse une initiation est faite pour vous aider. N'hésitez pas à prendre contact.

Siège social : 55, résidence Rosendal, rue du champ de Courses – Rouxmesnil-Bouteilles.

Président : Mr FOURÉ François – 06 08 96 97 78

BASKET CLUB DE ROUXMESNIL

L'Assemblée Générale du BCR s'est déroulée le vendredi 9 juin salle Corentin Ansquer, sous la Présidence d'Alain Noël. Elle signale la fin d'une saison et permet de faire le bilan sportif et financier du Club. Il a été signalé l'arrivée de Florian Cannesant, en début de saison, contrat aidé de 22 heures dont le club a pu apprécier ses qualités.



Grâce au Basket Rouen Métropole, un stage avec des professionnels a été organisé au Kindarena de Rouen. Plus de 55 enfants du Club ont répondu présents à cette occasion un bus a été affrété. Après-midi ludique : visite des locaux, plusieurs ateliers sportifs et rencontre avec les professionnels.

Cette année le club compte 187 licenciés, 6 de plus que l'année précédente. Le BCR est le club le plus représenté du district Dieppois.

Le club « phare » de Dieppe ne compte que 155 licenciés. En nombre de licenciés, nous sommes en tête sur une totalité de 11 clubs.

11 Equipes jeunes et seniors étaient engagées en championnat. Deux équipes loisirs hommes et femmes ont disputé des matches amicaux. De nombreuses équipes ont représenté le club dans les districts Dieppois et Rouennais ainsi qu'en départemental.

Une politique sportive tournée vers la jeunesse

L'école de basket Babies et Mini-Poussins (34 enfants au total) a défendu ses couleurs dans les différents plateaux qui étaient organisés par les clubs de la région. (Babies – Mini-Poussins(es) : Entraîneur & Coach Marine GUYOT, Jessica ETIENNE, Cindy LAMARCHE, Florian CANNESANT & Bertrand LAMARCHE).

Au total ce sont 34 enfants qui ont foulé le parquet de la salle de basket. Dans ces catégories, des petits tournois leur permettent de pratiquer le Basket-ball en 3 contre 3, (éventuellement 4x4). En Babies et mini-poussins(es) un plateau MBA (Tournoi), sous la responsabilité de Bertrand et des bénévoles licenciés a été réalisé le 06 Mai.

Poussines : Entraîneur Florian CANNESANT & Coach Céline PINEAU, 2 sélectionnées pour la sélection du district Dieppois. Elles terminent 5ème/6 du District Dieppois.

Poussins : Entraîneur & Coach Cindy LAMARCHE, 2 sélectionnés pour la sélection du district Dieppois. Ils terminent 5ème/6 du District Dieppois.

Benjamines : Pour cette catégorie, en début de saison nous n'avions que 3 filles. Impossible de faire une équipe. 2 ont arrêté et 1 est partie à Dieppe. Nous espérons les récupérer l'année prochaine car certaines poussines vont passer dans la catégorie supérieure, nous devrions donc avoir une équipe.

Benjamins 1: Entraîneurs Florian Cannesant & Florian Leroy ; Coach Christophe ETIENNE. Ils terminent 1^{er} / 9

Mot du président : « Je tiens à remercier la Municipalité de nous avoir octroyé un emploi aidé. Cet emploi de 22 heures a permis à Florian d'être présent à beaucoup d'entraînements, d'arbitrer les samedis après-midi, d'accompagner les « babies et mini » lors des plateaux et de programmer des stages pendant les vacances. Malheureusement pour nous, il va devoir nous quitter car il a trouvé un nouveau job. Bonne chance à lui et si vous connaissez un basketteur qui cherche un 22h00 faites nous le savoir !!!!!



Ce qui compose une bonne structure, c'est beaucoup de bénévoles et beaucoup de temps. Pour un match, il faut 2 personnes à la table, 1 arbitre et un responsable de salle : Donc 4 personnes, multipliées par le nombre de matches le samedi (4 ou 5) cela fait 16 à 20 personnes chaque samedi de compétition, sans compter le dimanche matin avec 2 équipes à domicile !!

Merci à tous les entraîneurs, les coaches, les arbitres et les bénévoles du club. REJOIGNEZ NOUS, nous vous accompagnerons dans la formation de marqueur, chronométreur. Une formation est prévue à la rentrée pour toutes les personnes intéressées. Inscription au 02 35 84 02 09.

Avec le club d'Arques nous avons signé la Coopération Territoriale de Club (CTC) qui s'appelle Rouxmesnil/Arques ce qui nous permettra de faire des équipes communes avec des niveaux de pratique différents, d'harmoniser les effectifs : si 4 joueurs du BCR et 3 joueurs d'Arques, nous ferons une équipe commune. Cela permet de ne pas perdre nos licenciés, d'augmenter le niveau technique et de s'ouvrir aux autres. Les licenciés restent dans leur club d'origine, mais sont prêtés dans l'autre club. La seule chose qui peut changer pour les parents, c'est le lieu de l'entraînement.

Dates de reprise des entraînements pour la saison 2017 / 2018 : semaine 34 pour les adultes et les minimes et semaine 36 aux jours habituels d'entraînement après la rentrée scolaire.

VIE DU CLUB :

L'arbre de NOËL comme tous les ans a été une réussite. Pour la 1ère fois avec la complicité de Jessica ÉTIENNE une chasse aux œufs de Pâques a été faite lors d'un entraînement.

La « Foire à Tout », orchestrée par Catherine LEHARANGER, s'est bien déroulée, la pluie du matin n'a pas découragé les bénévoles et les exposants.

La soirée annuelle du BCR a clôturé cette saison 2016/2017.



DÉPART EN RETRAITE



Vendredi 3 mars 2017, a eu lieu la cérémonie de départ en retraite d'**Alain DEHAIS**, le plus ancien des employés des espaces verts de notre commune, après 40 années de carrière professionnelle dont 33 années dans notre commune.



Qui n'a jamais vu Alain au « chevet » des parterres de fleurs, faisant en sorte de colorer harmonieusement chaque endroit qui était réservé au fleurissement... ? Vous ne l'avez jamais entendu parler en latin à ses plantes qu'il affectionnait tout particulièrement ? Rassurez-vous, Alain n'est pas de ceux qui arrivés en retraite mettent leurs pantoufles et restent devant la cheminée...vous pourrez toujours le rencontrer au détour d'un jardin allant semer ou jardiner ses fleurs qu'il aime tant....

« Bonne retraite à toi, Alain....plus de patron, plus de chef de service, plus d'ordres à recevoir, plus de contraintes, sinon celles que tu voudras bien te donner...Le seul problème pour toi maintenant , c'est que tu ne recevras plus jamais de jours de congé ! ☺ »

Une arrivée aux espaces verts....



Cette cérémonie fut l'occasion de faire connaissance avec Quentin NOZIERES, diplômé des espaces verts, qui a pris ses fonctions de chef d'équipe le 1er mars et succède ainsi à Alain. Vous le rencontrerez sans aucun doute aux détours des espaces verts.....

En tant que Chef des Services Techniques il assurera : la coordination des travaux en cours en planifiant et en organisant les activités des agents placés sous sa responsabilité. Il aura le choix des options techniques à mettre en œuvre pour la création et la gestion des espaces verts. Il devra gérer le matériel et les équipements, en définir le besoin et en garantir le bon état et le bon usage. Il devra veiller à la réactivité et à la qualité des services rendus.

Les nouvelles normes phytosanitaires étant drastiques, voici ce que Quentin tient à nous dire concernant l'entretien de la commune et son engagement vers le zéro phyto...

« Je parcours le grain de sel N°34 et je partage l'article sur les chats errants. Je vous sollicite, Monsieur le maire, afin de diffuser par courrier ou par le grain de sel, un article sur les aboiements intempestifs et divagations des chiens qui représentent une gêne pour le voisinage.

Je vous sollicite, Monsieur le Maire, afin de faire respecter les articles R1334-31 et articles R1337-7 à R1337-10 du code de la santé publique. Je suis moi-même en possession de 2 chiens westies, lesquels sont équipés de colliers anti-aboiements et afin d'éviter les fugues nous avons installés une clôture électrique. Nous sommes très respectueux de notre voisinage, et attendons le même retour de la part de nos voisins. » (courrier reçu en maire...)

Suite à ce courrier «retour», un article s'imposait concernant nos amis les chiens.

Les aboiements intempestifs des chiens est la 1ère cause de nuisance sonore dans nos campagnes. Chacun sait que si le chien est le meilleur ami de l'homme, le chien de votre voisin peut vite devenir votre pire ennemi s'il aboie continuellement. En effet, selon le code de la santé publique, « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé ». L'un des 3 critères peut seul suffire à constituer un trouble de voisinage. Très souvent, les maîtres estiment que les aboiements sont passagers, tandis que les voisins les jugent continuels, c'est un sujet fréquent de contentieux. Les juges civils condamnent les maîtres à une amende pouvant aller jusqu'à 450 € lorsqu'ils jugent que les aboiements présentent un caractère « anormal ».

Pour les chiens qui aboient **en permanence**, et afin de respecter la tranquillité des personnes, il serait bon d'équiper votre chien d'un collier anti-aboiement.

La divagation des animaux : Est considéré comme en état de divagation tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, s'il se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. En zone urbaine les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que tenus en laisse. Par ailleurs, et comme indiqué dans l'article R622-2 du Code pénal, laisser divaguer son animal de compagnie est puni par une contravention de 2ème classe, dont le montant peut aller jusqu'à 75 €.

Pour **les chiens fuyeurs** la mise en place d'une clôture virtuelle et d'un collier antifugue pour chien encourage votre animal à adopter un bon comportement tout en assurant sa sécurité.

En cas de conflit de voisinage lié à la divagation d'un chien : le 1er réflexe à avoir est le dialogue. Expliquez poliment au maître pourquoi son chien vous gêne, et demandez-lui de veiller à ce qu'il soit tenu en laisse ou reste dans un terrain clôturé.

Si vous croisez un chien en état de divagation dans la rue, il faut avant tout faire très attention. Un chien errant peut être dangereux, il est recommandé de ne pas l'approcher et de rester prudent. Appelez sans tarder la mairie qui par l'intermédiaire du Garde-Champêtre emmènera l'animal en fourrière où ils seront gardés pendant les délais fixés aux articles L211-25 et L211-26



Une quarantaine de personne se sont retrouvées au Foyer Communal pour un débat constructif sur les thèmes suivants : Les incivilités routières, les risques d'inondation, Collecte des ordures ménagères, chasse et braconnage, éclairage municipal, avenue verte, fibre numérique, centre bourg, cimetière, traitement des mauvaises herbes, que vont devenir les TAP ?

Nous sommes tous concernés par l'amélioration de la sécurité et par le bien vivre ensemble dans nos villages. Aujourd'hui, les conditions de circulation ont bien changé : plus de 2 voitures par foyer, stationnement devant sa maison, non-respect des limitations de vitesse, habitude de prendre sa voiture même pour de courtes distances. Tout cela a des conséquences qui demandent une réflexion citoyenne, car, malgré son pouvoir de police, M. le Maire ne peut pas empêcher certains comportements. Pour que ces comportements changent, quelques-uns pensent qu'il suffit de dialoguer et d'expliquer, alors que pour d'autres il est parfois malheureusement nécessaire de sanctionner. Et une remarque a été faite : le niveau du respect de la règle est directement proportionnel aux contrôles ! A la demande quasi unanime des personnes présentes, Monsieur le Maire va demander prochainement de positionner un radar mobile sur la partie de route entre le bar du Tchi'Mi et le rond-point à l'entrée d'Arques la Bataille.

En ce qui concerne les risques d'inondation Impasse de la Cavée, Pascal Legois, Adjoint au Maire et représentant au Syndicat des Bassins Versants pour la commune, a expliqué que les travaux prévus en surplomb de la Cavée (implantation du Centre Commercial : Leroy Merlin...) apporteront sans doute une amélioration. En effet, des obligations de retenues d'eau seront prévues aux abords délimitant cette Zone Commerciale ce qui permettra en cas d'orage de retenir les eaux dévalant des pâtures situées en surplomb de La Cavée. Il faut donc apprendre à vivre avec ces risques, comme nous le disent les Services de l'Etat, en attendant la construction de cette Zone Commerciale.

Concernant la pose d'une puce électronique sur les bacs de ramassage des ordures ménagères : Claude Petiteville Adjoint au Maire et représentant au SMOMRE a expliqué : Celle-ci a été posée lors de la fabrication des bacs de façon à obtenir un prix de revient moins coûteux pour ce service qui pour l'instant n'a pas d'effet financier pour les habitants. Cette puce sert au prestataire pour calculer le nombre de conteneurs embarqué par chaque tournée. Il en découlerait donc à terme une facturation au nombre de levées.

Une demande a été formulée quant aux tirs des chasseurs reconnus trop près des habitations. Des pièges de braconnage ont également été trouvés. Le Garde-Champêtre interviendra donc ponctuellement et fera un rappel à la loi concernant les distances à respecter dans le respect de la sécurité des habitants. (voir article en fin du catalogue.)

En ce qui concerne l'éclairage public, le Syndicat Départemental d'Electrification a retenu plusieurs projets de changement des mâts et des lampes d'éclairage dans notre commune. Ces travaux sont à la charge du SDE qui refacture une quote-part à la municipalité. Les devis et projets ont été acceptés, nous attendons la réalisation courant 2018.

Pour ce qui concerne l'Avenue verte, le tracé est maintenant définitivement officialisé. Les travaux ont commencé par le changement des passages à niveaux et se continueront désormais pour être finalisés en 2018. L'Avenue Verte sera enfin accessible...le plan de cette prochaine avenue verte traversant notre commune sera en ligne prochainement...

Pour la **fibre numérique**, il faudra attendre encore un peu mais plus très longtemps car l'accord a été donné à Orange pour installer la fibre numérique sur Dieppe et Rouxmesnil-Bouteilles très prochainement.

En ce qui concerne **l'aménagement du Centre Bourg** annoncé depuis maintenant plusieurs années, les travaux commenceront dès septembre par la construction du prochain foyer communal accolé à la salle Corentin Ansquer. L'ancienne mairie quant à elle, se verra transformée pour accueillir 5 logements. L'ancienne cantine scolaire (bâtiment aux colombages proche de la mairie) quant à elle sera transformée en salle de réception pour les vins d'honneur, et autres petites manifestations. Le garage sera occupé par un fleuriste, la cantine des maternelles, juste derrière le bâtiment en colombages sera occupée par une esthéticienne, et nous souhaiterions voir s'installer un groupement d'infirmières pour des soins à domicile dans la partie intermédiaire de ces deux cantines. Quant à la résidence pour personnes âgées tant attendue, celle-ci est en court de discussion avec un organisme social pour l'acquisition des bâtiments à proximité de la boulangerie. Cette résidence serait une résidence senior mais non médicalisée. De grands projets resteront à peaufiner pour l'aménagement de l'ancienne école face à la mairie... des logements et commerces sont prévus.....mais patience.....

Le cimetière demande un aménagement, en effet le nombre de places disponibles étant restreint il convient de l'agrandir et aussi de répondre à la demande forte de cases dans le columbarium. Nous allons donc aménager un jardin du souvenir, agrandir le columbarium installer un point d'eau et un endroit réservé aux poubelles en tri sélectif.

Concernant le sujet du **traitement des mauvaises herbes dans la commune**, un article est en préparation pour paraître dans le Grain de Sel de juillet. Celui-ci vous expliquera les dernières directives afin de préserver notre environnement.

Concernant **les Temps d'Aménagements Scolaires (TAP)** une réflexion est menée suite à la déclaration des services de l'Etat de laisser libre choix aux communes pour les aménagements des horaires scolaires en partenariat avec les enseignants. Nous restons en attente des documents officiels afin de pouvoir mener à bien notre réflexion. Les TAP représentent une charge financière très élevée pour la commune (environ 80 000 € chaque année leurs sont attribués). Un retour aux horaires de 2013 serait envisagé. Si ces changements se confirmaient, ils n'interviendraient sans doute pas avant la rentrée 2018, ceci pour laisser le temps aux familles de s'organiser. Un partenariat avec les enseignants de nos écoles nous amènera à des discussions partagées. Une information vous parviendra dès l'officialisation de cette annonce.

Questions diverses :

L'aménagement de la mare est un projet bien avancé et fera l'objet d'une étude financière dès la rentrée de septembre.

La ferme Cordier : en ce qui concerne le bâtiment à proximité immédiate de la chaussée, celui-ci sera démoli les 5 et 6 juin prochain dans un souci de sécurité.

Radars pédagogiques : les vitesses enregistrées par les radars sont présentés dans un document spécifique sur le site internet de la commune (rouxmesnil-bouteilles.fr), vous le trouverez également en fin du catalogue.

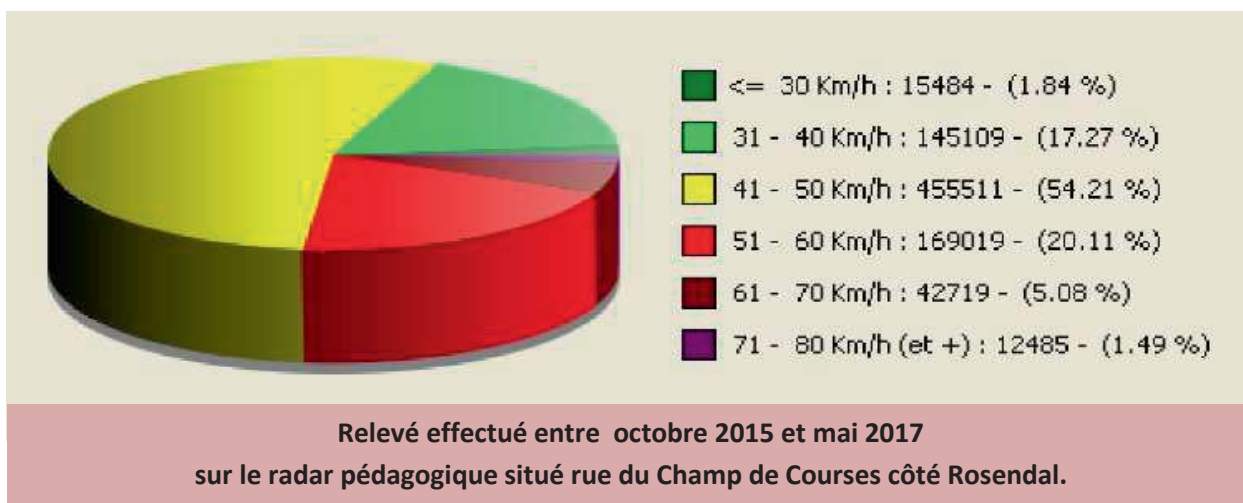
Suite aux inondations, l'enrobé de la route en **bas de La Cavée** a été endommagé, celui-ci sera restauré dès la rentrée de septembre.

Quentin, responsable des services techniques de la commune, vérifiera durant l'été tous les siphons des installations sportives afin de pallier aux **remontées de mauvaises odeurs** dans les locaux sportifs, notamment dans le gymnase polyvalent.

RELEVÉ DU RADAR PÉDAGOGIQUE

Nous sommes tous concernés par l'amélioration de la sécurité et par le bien vivre ensemble dans nos villages. Les personnes présentes font sans nul doute partie de celles qui respectent les règles de la sécurité routière. Aujourd'hui, les conditions de circulation ont bien changé : plus de 2 voitures par foyer, stationnement devant sa maison, non-respect des limitations de vitesse, habitude de prendre sa voiture même pour de courtes distances. Tout cela a des conséquences qui demandent une réflexion citoyenne, car, malgré son pouvoir de police, M. le Maire ne peut pas empêcher certains comportements. Pour que ces comportements changent, quelques-uns pensent qu'il suffit de dialoguer et d'expliquer, alors que pour d'autres il est parfois malheureusement nécessaire de sanctionner.

Une remarque a été faite : le niveau du respect de la règle est directement proportionnel aux contrôles !



73,32 % des passages de véhicules restent en-dessous des 50 km/h

20,11 % des passages de véhicules sont compris entre 51 et 60 km/h

6,57 % des passages de véhicules sont au-delà de 61 km/h

dont quelques passages retenus à 142 km /h !!!!

A la demande quasi unanime des personnes présentes lors de la réunion des quartiers du 18 mai 2017, Monsieur le Maire va demander prochainement de positionner un radar mobile sur la RD 154 et en particulier sur la zone 30.

RAPPEL AUX CHASSEURS

La chasse est une période où doivent cohabiter dans les plaines des hommes armés de fusils, soumis à des règles de sécurité très strictes, et des promeneurs, marcheurs, coureurs, cyclistes, qui craignent malgré tout d'être pris parfois pour du gibier. Dans la nature, nous ne sommes jamais seuls. Un excès de confiance, de curiosité, de panique peuvent entraîner un accident.

La chasse est avant tout un plaisir, un loisir, une école de vie et de respect, elle ne doit pas devenir une source de drames. Nous rappelons que le respect de la maîtrise de son arme reste une priorité en tout temps et en tout lieu, il en va de même pour l'exécution d'un tir fichant. La sécurité est avant tout une prise de conscience personnelle de sa propre responsabilité.



Au titre de la police de la chasse, il n'y a pas de distance déterminée de chasse autour des habitations. C'est le tir « en direction » d'une habitation ou d'une route qui est interdit par arrêté préfectoral spécifique, consultable en Mairie. La règle d'éloignement de 150 mètres au moins de toute habitation s'applique à (presque) toutes les situations de chasse.

En règle générale, et comme le précise la fédération des chasseurs : « en action de chasse, il est interdit aux chasseurs situés à moins de 150 mètres des bâtiments d'habitation ou d'élevage de tirer en direction de ceux-ci ».

Sanctions : Tirer depuis une voie publique sur du gibier, se trouvant sur un terrain voisin ou qu'on a fait lever, a été qualifié de « chasse sur autrui » et est passible d'une contravention de 1^{ère} classe, d'une amende 15.000 € et de un an d'emprisonnement (Article 223-1 du Code pénal).

Chasser sur le terrain d'autrui sans le consentement du propriétaire ou du détenteur du droit de chasse relève d'une contravention de 5^{ème} classe et d'une amende de 1.500 €.

LES COURSES SUR L'HIPPODROME DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES

Jour	Mois	Heure	Type	Discipline
Jeudi 08	Juin	16:45:00	REUNION PREMIUM	PLAT
Mardi 20	Juin	12:45:00	REUNION PREMIUM/QUINTE+	PLAT/OBSTACLE
Mardi 11	Juillet	12:00:00	REUNION PREMIUM	PLAT
Vendredi 14	Juillet	13:30:00	REUNION PREMIUM	OBSTACLE
Samedi 22	Juillet	17:00:00	REUNION PREMIUM	PLAT
Dimanche 30	Juillet	14:00:00	PMH	TROT
Dimanche 06	Août	14:00:00	PMH	TROT
Lundi 07	Août	14:00:00	PMH/PREMIUM	TROT
Lundi 14	Août	16:30:00	REUNION PREMIUM	OBSTACLE
Mardi 15	Août	14:00:00	PMH	TROT
Vendredi 25	Août	13:45:00	REUNION PREMIUM	OBSTACLE
Dimanche 27	Août	14:00:00	PMH	TROT



Le dimanche 27 Août se déroulera le Prix de la ville de Rouxmesnil-Bouteilles.

ALERTE SÉCHERESSE

En Seine-Maritime, les débits des rivières et les niveaux des nappes souterraines sont très bas, bien inférieurs aux normales saisonnières. Les quelques averses de mai et juin n'ont pas changé la situation. Alors que l'hiver aurait dû permettre de « recharger » les nappes souterraines, les précipitations ont été plus faibles que d'ordinaire, avec un mois de décembre 2016, très sec avec une absence notable de la pluviométrie. **La préfecture rappelle qu'« il s'agit de la valeur de pluviométrie la plus faible pour un mois de décembre jamais enregistrée sur le pluviomètre de Dieppe et de la troisième valeur sur le pluviomètre du Havre depuis 1950 (date du début des enregistrements) ».**

Constatant le franchissement du seuil d'alerte sécheresse, Mme la Préfète de Seine-Maritime, Fabienne Buccio, par **arrêté du 24 mai 2017**, prescrit des mesures coordonnées de surveillance, de limitation et d'interdiction provisoires des usages de l'eau.

Cette situation risque, au vu des prévisions météorologiques, de se poursuivre, voire même de s'aggraver. Il est donc nécessaire d'appliquer ces limitations d'usage. Cet arrêté du 24 mai s'applique à tous, particuliers, entreprises, services publics et collectivités. Cependant, les mesures de restrictions ne s'appliquent pas si l'eau provient des réserves d'eaux pluviales ou d'un recyclage.

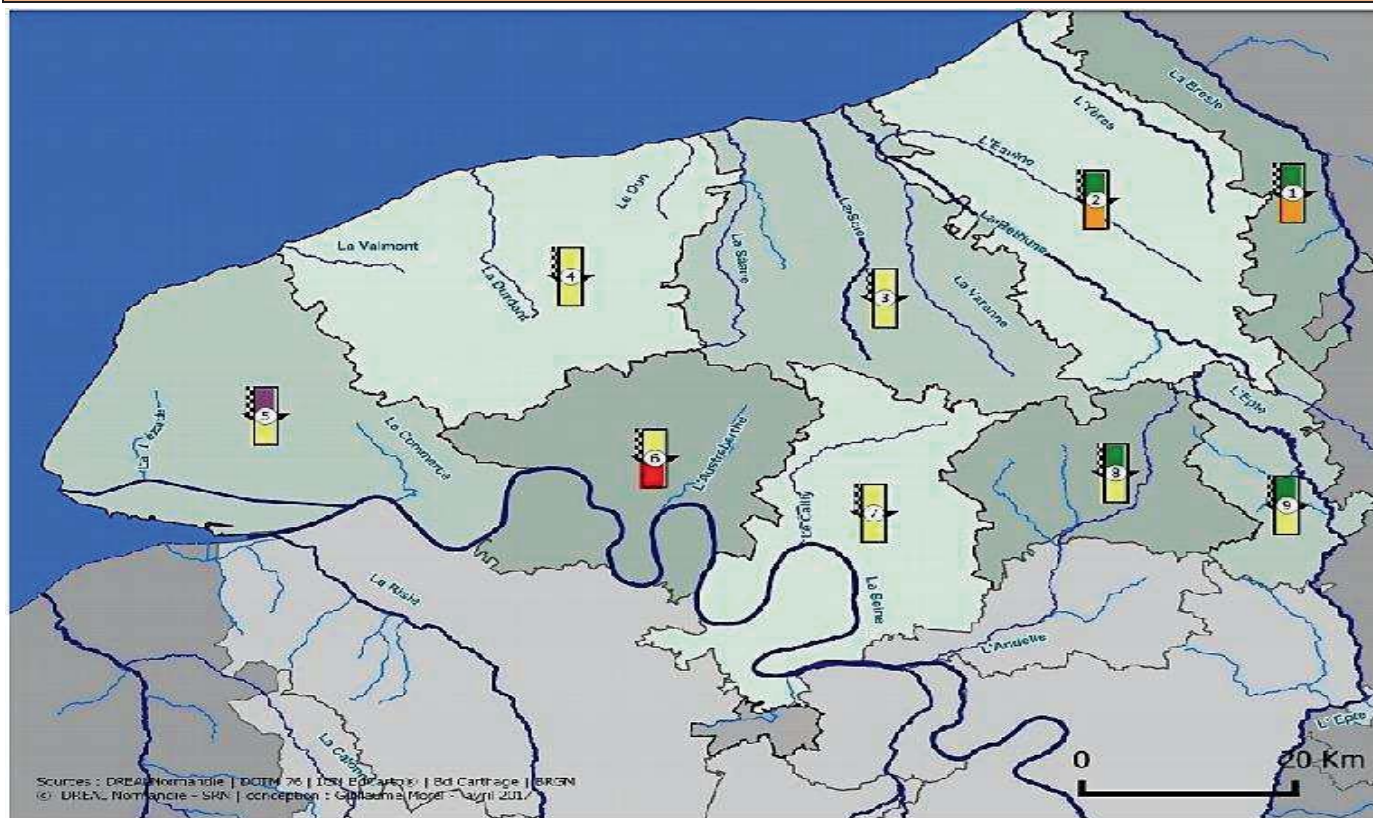
Il est donc interdit, et ce jusqu'en décembre 2017, de remplir les piscines privées, de laver son véhicule (sauf dans des stations professionnelles), de laver les trottoirs, les terrasses et les façades. L'arrosage des pelouses, des espaces verts et des terrains de sport est également interdit ainsi que les fontaines publiques et l'arrosage des jardins potagers.

Normes à respecter impérativement :

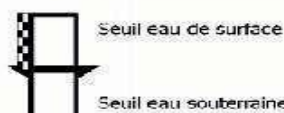
Lavage des trottoirs, terrasses et façades : interdiction entre 8h et 20h.

Arrosage des pelouses et espaces verts publics ou privés, terrains de sport interdiction entre 8h et 20h.

Arrosage des jardins potagers : préconisé entre 20h et 8h.



Seuils du suivi sécheresse- département de Seine-Maritime



EN ROUTE VERS LE ZÉRO PHYTO !



Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des produits phytosanitaires (pesticides) est interdit dans la majorité des espaces publics. C'est une bonne nouvelle pour votre santé, pour la qualité de l'eau, pour l'environnement et la biodiversité.



Néanmoins, cela va modifier nos méthodes d'entretien et peut changer l'esthétique de nos espaces publics. Mais ces changements sont bénéfiques et nous allons tous y gagner ! Espaces verts, chemins de promenade, et voiries vont changer de visage. Vous verrez peut-être apparaître des prairies fleuries, davantage de surfaces enherbées et des plantes s'installant spontanément. Cet abandon des produits chimiques est l'occasion de revoir la place à donner à la nature sur notre territoire. Et si la contrainte réglementaire devenait une opportunité d'agir plus globalement en faveur de notre cadre de vie ?

Les moyens humains et financiers de la commune n'étant pas extensibles, nos agents ne pourront pas maintenir la même fréquence d'entretien sans l'utilisation des produits chimiques. Nous assisterons donc à l'apparition de pissenlits et autre flore spontanée sur nos trottoirs. Nous devons tolérer cela, le temps que l'agent intervienne avec des moyens alternatifs. **Au fond, est-ce vraiment grave ?**



Notre commune s'engage avec l'ensemble du personnel des espaces verts. ➡

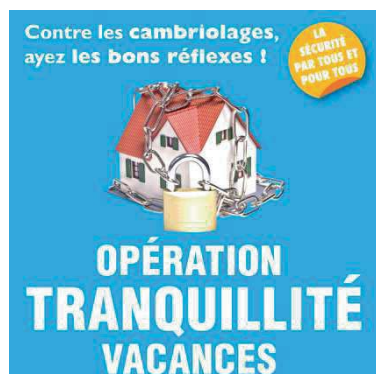


En renonçant à l'utilisation des pesticides, notre commune préserve la ressource en eau, favorise le développement d'une certaine biodiversité, œuvre pour la qualité de l'air et agit pour votre santé !

Nous comptons sur vous pour nous soutenir dans cette action.

Opération Tranquillité Vacances

Contre les cambriolages, les bons réflexes ! L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?



Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions. Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

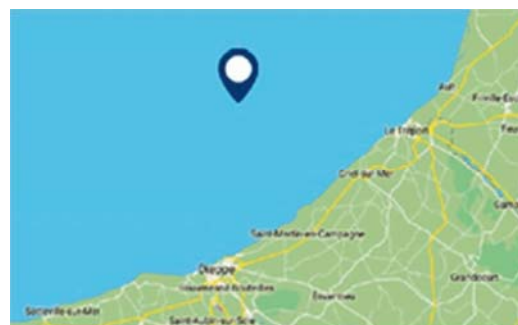
Si vous le désirez, la police, accompagnée de notre Garde-Champêtre, assurera, dans le cadre de ses missions habituelles et de patrouilles, des passages fréquents à votre domicile ou à votre commerce durant votre absence. Si votre logement est inoccupé ou si votre établissement est fermé pendant votre absence, vous pouvez bénéficier de ce service.

*Si vous désirez profiter de ce service
inscrivez-vous en mairie
la semaine qui précède votre départ.*

Si vous ne partez pas, aidez-nous à protéger vos voisins.

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la police en composant sur votre téléphone le "17" Police-Secours (appel gratuit) ou appelez la mairie qui transmettra.

Vous voulez vous informer sur les Eoliennes en mer « Dieppe-Le Tréport » ?



Afin de vous permettre d'affiner votre perception du parc Eolien en mer, **la société Eoliennes en mer Dieppe-Le Tréport a développé des outils de simulation visuelle**. Un site, très facile d'utilisation et accessible à tous depuis un ordinateur disposant d'une connexion internet vous propose des vues animées, et des simulations visuelles réalisées depuis 22 points de vue du littoral. Certains points de vue et simulations visuelles vous sont proposés à différentes heures de la journée (matin, après-midi, coucher du soleil, nuit).

<http://dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr/photomontages/carte.html>

Nouveau véhicule au service technique

Contrôle technique refusé pour cause d'ancienneté ! Le véhicule « Renault Express » du service technique prend donc sa retraite après 20 ans de bons et loyaux services malgré son faible kilométrage.... Un achat s'imposait donc naturellement pour les besoins des services techniques. C'est un « Renault Kangoo » d'une valeur de 15686 TTC, entièrement aménagé (porte latérale coulissante, crochet d'attelage, caisses de rangement, intérieur,.....).

Ce nouveau véhicule a été livré fin mars.



Nouveau chauffage dans la Chapelle

Le système de chauffage intégré sous le plafond de bois lamellé, lors de la réfection de la chapelle, ne fonctionnait plus. Un nouveau système, très performant, en suspension sous la voute de la Chapelle a donc été installé. Les problèmes d'humidité se trouvent ainsi supprimés.



Ecole-Atelier des peintres de Rouxmesnil



Le professeur Sviatlana Vertsinskaia en France depuis 2001, passe par les beaux-arts à Paris pour faire valoir ses diplômes, son coup de cœur pour Dieppe l'amène à y venir enseigner et rapidement entre dans l'école de peinture d'Offranville où elle transmet son talent à de nombreux élèves de 13 à 87 ans...Après 7 années d'enseignement, SVETA doit chercher un autre poste. **C'est ainsi que l'Atelier de peinture de Rouxmesnil a le plaisir de vous inviter à venir découvrir le travail de plus de 50 élèves qui ont suivi leur professeur depuis sa précédente école le 1^{er} et le 2 juillet entre 10h et 19h dans l'ancienne cantine dans le Parc du prieuré.**

Des stages de peinture en extérieur sont prévus tout le mois de juillet, ouverts à toutes personnes souhaitant se joindre aux différents groupes pour une belle découverte...Renseignez-vous....

Les prochains rendez-vous à ne pas manquer

14 juillet : pique-nique et après-midi récréatif suivi d'un concert en plein air dans le parc de la mairie.

17 septembre : Journée du Patrimoine, visite de la Mairie et de la Chapelle.

7 au 15 octobre : 6^{ème}. Salon de l'Art Photographique, salle Corentin Ansquer, entrée libre de 15h à 19h.

15 octobre : Tous en marche pour octobre rose....renseignements en mairie...

18 au 26 novembre : 9^{ème} Salon Automnal salle Corentin Ansquer, entrée libre de 15h à 19h.

ETAT - CIVIL

Naissances



Manoé BOULLEN.....né le 04 mai 2017
 Noélia MÉTRO.....née le 30 mai 2017
 Aya AHMOUME.....née le 1^{er} juin 2017
 Ambre SCELLIER.....née le 9 juin 2017



Mariages

M. Francis FOLLIN et Mme Natacha MORLOCK
 Le Samedi 24 Juin 2017.
 M. Kévin APARICIO CERPA et Mlle MAUROUARD Marie
 Le Samedi 1er Juillet 2017.
 M. CARNIER Eddy et Mlle MASSON Justine
 Le Samedi 1er Juillet 2017.



Décès

Mr Jean-Michel HY.....décédé le 04 janvier 2017
 Mme Maryse CAYROLLE....décédée le 09 mars 2017
 Mr Daniel LAVENU.....décédé le 21 mars 2017
 Mme Yvette HERMEL.....décédée le 07 avril 2017

CALENDRIER DES ANIMATIONS DEUXIÈME SEMESTRE 2017

JUILLET

Jeudi 14 : Fête Nationale – Monument aux Morts 11h.
Pique-Nique ouvert à tous - Parc du Prieuré 13h.
Jeux ouverts à tous 14h30.

Après-midi de Juillet

Les lundis et mercredis avec les clubs sportifs – deux sorties : arb'aventure et golf de Dieppe/Pourville.

SEPTEMBRE

Dimanche 17 : Journée du Patrimoine
Visite de la mairie entre 14h et 18h
Vendredi 22 : 18h30
 Récompenses des Maisons Fleuries

OCTOBRE

Samedi 7 au Dimanche 15 : *Salon de l'Art Photographique 15h/19h entrée libre*
Dimanche 8 : Brocante de l'Association des Parents d'Elèves
Samedi 14 : Soirée du Club de Gym
Dimanche 15 : *Marche ouverte à tous pour Octobre Rose départ de la mairie 10h.*
Dimanche 22 : 12h - Repas des Anciens

NOVEMBRE

Vendredi 10 : 18h30 Récompenses des Jeunes Sportifs
Samedi 11 : Monument aux Morts (Armistice 1918)
Samedi 18 au dimanche 26 : *Salon Automnal 15h/19h entrée libre*

DÉCEMBRE

Mardi 5 : Commémoration Souvenir des Victimes de la Guerre d'Algérie
Mercredi 13 : Distribution des colis de Noël 14h/17h
Mercredi 13 : Goûter de Noël du Club de l'Amitié
Vendredi 22 : *Arbre de Noël pour les enfants de la commune*, 14h salle Corentin Ansqer.

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

02 35 84 30 55

Lundi :	10h à 12h	14h à 16h
Mardi :	10h à 12h	16h à 18h
Mercredi :	10h à 12h	Fermé l'après-midi
Jeudi :	10h à 12h30	Fermé l'après-midi
Vendredi :	10h à 12h	14h à 16h

**Ouvert le dernier samedi du mois
de 9h à 12h sauf en juillet et août**

LES HORAIRES DE TONTE

Jours ouvrables :8h30 à 12h et 14h30 à 20h
Samedis:..... 9h à 12h et 15h à 19h
Dimanches et jours fériés :..... 10h à 12h

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Déchets ménagers dans les containers à couvercle gris : le vendredi chaque semaine
- Déchets sélectifs dans les containers à couvercle jaune : le mercredi semaine paire.

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Basket club, Président : Mr Noël.....Tél : 02. 35. 84. 02. 09
Tennis club, Présidente : Mme Artur Tél : 02. 35. 85. 53. 20 / 06. 17. 45. 90. 44 mail: tennis.rouxmesnil@orange.fr
Gym volontaire, Présidente : Mme Joyez..... Tél : 02. 35. 85. 46. 77
Tir club, Président : Mr. FosséTél : 02. 35. 06. 04. 74
Les Pirates de Rouxmesnil, Président : Mr DumontTél : 06. 66. 21. 82. 97

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Anciens combattants, Présidente : Mme Reine Tél : 09. 67. 85. 73. 70
Club de l'Amitié, Présidente : Mme LenneTél : 02. 35. 84. 70. 55
Groupe Folklorique Hémisphère, Présidente : Mme GouteuxTél. : 06. 49. 30. 59. 65
Les Jardins Ouvriers de la Région Dieppoise, Président : Mr DevauxTél. : 02. 35. 84. 18. 49
Les Peintres du lundi, Présidente : Mme LebrasTél. :02. 76. 21. 07. 80
Club Photo : Mr BauderTél : 06. 11. 03. 16. 79

LES ÉCOLES

École Maternelle « LES FARFADETS » Directrice : Mme Isabelle DESCAMPS Tél : 02 34 84 60 17
École Primaire « LA SALICORNE » Directrice : Mme Florence HAMON Tél : 02 35 84 35 17

LES UTILITAIRES

Médecin : Mr Gérard Dubois tél : 02.35.83.57.57
Dentiste : Mr François Vandervorsttél: 02.35.85.48.40
Centre d'Informations et d'Accueil Départemental :
Assistante Sociale Mme Dumaine.....tél : 02.35.85.01.94
Paroisse : Presbytère St Jacques.....tél : 02.35.84.21.65

SITE INTERNET COMMUNAL : rouxmesnil-bouteilles.fr



FÉLICITATIONS À L'ÉQUIPE DES ESPACES VERTS

Qualité moyenne des pdf fournis

 Tél. 02 35 10 37 37 Fax 02 35 10 37 39 fecamp@durand-imprimeurs.com  www.durand-imprimeurs.com	Quantité : 1 000 brochures - Impression quadri + vernis acrylique brillant recto verso sur couché brillant blanc 115 g. Format : 210 x 297 mm		BON A TIRER SORTIE SANS GARANTIE DES COULEURS Date : 20 juin 2017 ☐ sans modification ☐ avec modification Signature :								
	<table><tr><td></td><td>Cyan</td></tr><tr><td></td><td>Magenta</td></tr><tr><td></td><td>Jaune</td></tr><tr><td></td><td>Noir</td></tr></table>			Cyan		Magenta		Jaune		Noir	Commentaire : _____ _____ _____ _____
		Cyan									
	Magenta										
	Jaune										
	Noir										
Epreuve de relecture textes et de positionnement des couleurs. Toutes erreurs non signalées n'engageront que votre seule responsabilité											